



CTA NORMANDIE

LIGUE
NORMANDIE
FFHANDBALL



ECOLE NORMANDE D'ARBITRAGE

FORMATION DU JUGE ARBITRE JEUNE

UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION DU JAJ

Document d'origine :
« CCA/FFHB Une proposition de Référentiel de Formation du Jeune Arbitre »
(Saison 2014/2015)

Version du :
12/10/2022
Auteur :
E.N.A.



POURQUOI CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL ?

La construction d'un référentiel de formation permet la mise en place d'une approche de formation **par compétences**.

Celles-ci sont la capacité pour un arbitre, d'agir, de réussir et de proposer les meilleures prises de décisions dans des situations de jeu complexes en s'appuyant sur un **ensemble organisé** de savoirs, savoir faire, savoir être.

Dans cette conception de formation de l'arbitre, les compétences ne s'empilent pas mais sont dans une **progression spiralée**.



UNE FORMATION PAR COMPÉTENCES

C'est une démarche de travail :

- ❖ Qui prend en compte le **niveau de pratique** dans lequel le jeune joueur/arbitre évolue.
- ❖ Qui se donne des **objectifs** de maîtrise prioritaires et d'autres en cours d'acquisition, selon les niveaux arbitrés, en lien avec les exigences de la **formation du jeune joueur**.
- ❖ Qui fait du statut de **l'erreur** un point d'appui des progrès. Ce statut devant évoluer avec le niveau de pratique.
- ❖ Qui donne une place essentielle au **formateur** (Animateur, Accompagnateur, Superviseur...)
- ❖ Qui fait du jeune un **acteur de sa formation** : notion de situations problèmes où celui-ci construit ses compétences.
- ❖ Qui fait de la compréhension du traitement des informations (connaissances, visuelles, affectives..) la clé des meilleures « **prises de décisions** ».
- ❖ Qui place le sens de l'action de l'arbitre **au service du jeu arbitré**.
- ❖ Qui fait de l'évaluation un **outil essentiel de formation et de régulation**.



LA FORMATION DU JUGE ARBITRE JEUNE

- ❖ **C'est l'inscrire** dans une démarche globale de formation
 - ↳ **du JUGE ARBITRE JEUNES au JUGE ARBITRE (Adulte) de haut niveau (ou pas)**

- ❖ **C'est permettre au formateur d'avoir des repères :**
 - en organisant les parcours d'apprentissage autour de compétences à construire.
(ex : niveaux de compétences JAJ)
 - en proposant des outils susceptibles de vérifier l'acquisition des compétences.
(ex : fiches d'évaluation)

- ❖ **C'est permettre au JAJ** d'être en situation de résoudre les situations proposées
(notion de pré-requis, de profil d'arbitre)



A NE PAS OUBLIER DURANT LA FORMATION DU JAJ

Le J.A.J. est un adolescent qui :

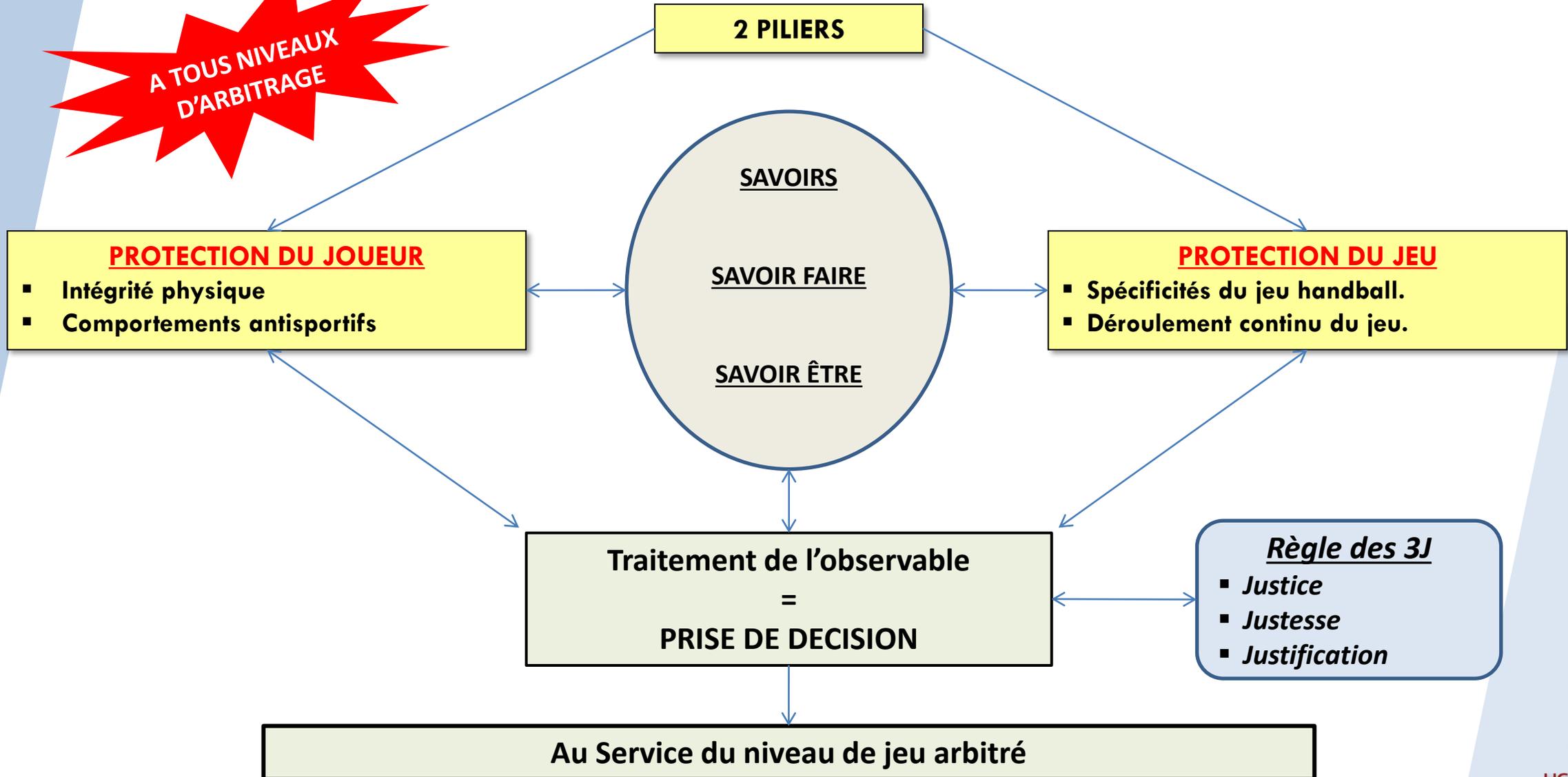
- ❖ change physiquement.
- ❖ est en quête identitaire, et l'adulte doit occuper une place importante pour l'accompagner.
- ❖ accède à l'abstraction, et a donc accès à l'analyse de sa propre action.
- ❖ bouscule les idées... et parfois les adultes !

**L'adolescent n'est pas un adulte « en miniature ».
C'est une personne qui pense et raisonne avec ses outils.
Tenons en compte dans la formation !**



COMPETENCES À DÉVELOPPER ET À MAITRISER

**A TOUS NIVEAUX
D'ARBITRAGE**





FAMILIARISATION DES JEUNES JOUEURS/JOUEUSES À L'ARBITRAGE : LA PHASE « SENSIBILISATION »

Il associe la **formation de joueur/joueuse dans le club** (entraînement, apprentissage des règles, école d'arbitrage...) et la **sensibilisation au rôle de Juge Arbitre Jeune** (diriger des séquences d'entraînement, des plateau Mini-hand...).

La phase de sensibilisation s'effectue **PRIORITAIREMENT A L'ENTRAINEMENT ET EN SOLO**



LES OBJECTIFS DE CE NIVEAU : SENSIBILISATION

PROTECTION DU JOUEUR

CAPACITÉ À
RECONNAÎTRE
UNE FAUTE DE JEU

ET

UNE FAUTE
D'ANTI-JEU

- ✓ **LA FORMATION CLUB JOUEUR/ARBITRE - ENTRAÎNEMENT & ECOLE D'ARBITRAGE**
- ❖ Capacité à **connaître et reconnaître des situations de jeu** (fautes, interdits, consignes...).
- ❖ Capacité à **prendre une décision** : « souffler dans un sifflet »
- ❖ Capacité à **associer prise de décision et situation de jeu qui se déroule** (acte de réflexion).
- ❖ Capacité à **communiquer une information aux acteurs** (sens du jeu).
- ❖ Capacité à **diriger une séquence de jeu** dans l'entraînement.

PROTECTION DU JEU

CAPACITÉ À
SUIVRE
LES CONSIGNES
D'UN JEU
(situation
d'entraînement..)

ET

EN PARTICULIER LES
RÈGLES MINIMALES
DU HANDBALL

Une maîtrise « minimale » de ces **pré-requis** semble être indispensable pour accéder au niveau de formation suivant : Phase « **Découverte** » (JAJ CLUB), à l'issue de cette phase « **Sensibilisation** ».



CARACTÉRISTIQUES du niveau de jeu du pratiquant (jusqu'aux -12)

Passer d'un jeu centré essentiellement « autour » du ballon à un jeu déjà « décentré », et plus organisé.

Le JAJ, en tant que joueur va s'approprier la logique du jeu de ce niveau basé sur des enchainements de changements de statuts Attaquant / Défenseur sur grand espace et avec faible densité de joueurs.

Le Formateur va s'attacher surtout à développer les capacités motrices et perceptives du jeune joueur dans le cadre de ses apprentissages. C'est aussi développer les principes du jeu collectif.

Le jeune pratiquant (Joueur/Arbitre):

- Entre dans un cadre d'évolution autorisé, par ses interventions. Cela doit permettre le progrès du jeune joueur/arbitre.
- Intègre le fait qu'il participe aussi à la formation du jeune joueur, dans ce cadre, par son action d'arbitrage.
- Est tenu informé des niveaux de pratiques et des attendus de formation du jeune joueur des niveaux pratiqués et/ou arbitrés.

L'Animateur École d'Arbitrage travaille en commun avec l'Entraîneur du jeune joueur/arbitre pour lui permettre d'atteindre des objectifs de formation partagés.



SAVOIRS mis à disposition de la formation du pratiquant (jusqu'aux -12)

- ❖ En lien avec les situations de formation (situations pédagogiques d'entraînement), un apprentissage progressif autour des RÈGLES FONDAMENTALES DU HANDBALL :
 - ✓ Le MANIEMENT DE BALLE,
 - ✓ Les DÉPLACEMENTS DES JOUEURS,
 - ✓ La LOGIQUE DU JEU : Les **rapports de force du handball** : les couples attaquants/défenseurs et leurs comportements interdits qui mettent en danger la sécurité du joueur ⇒ 1^{ère} approche de la Règle 8.

Pré-requis nécessaires pour franchir ce niveau d'arbitrage.



SAVOIRS FAIRE ou outils au service de la formation du pratiquant (jusqu'aux -12)

- ❖ La **RECONNAISSANCE DES SITUATIONS DE JEU** (en poursuite, en face à face)
- ❖ Le **DÉVELOPPEMENT DES PERCEPTIONS VISUELLES** (être capable de se décentrer de la balle - jeu sans ballon)
- ❖ Etre capable de **PRENDRE UNE DÉCISION ET LA COMMUNIQUER** (se faire comprendre de tous)
 - En étant dans la situation d'un arbitrage « solo ».
 - Par une utilisation adaptée du coup de sifflet.
 - Par une gestuelle appropriée.
- ❖ Etre capable de **DIFFÉRENCIER LA FAUTE DE JEU DE LA FAUTE D'ANTI JEU** :
 - Faute de jeu : Jet Franc, Jet de 7m (*ex : Porteur de balle seul face au but quelque soit sa position sur le terrain*)
 - Faute d'anti jeu : Sanctions disciplinaires (*exclusion à caractère pédagogique = seulement 1 minute en -11 ans*).

SAVOIRS ÊTRE ou attitudes à acquérir pour le pratiquant (jusqu'aux -12)

Accepter de rentrer dans une démarche de formation pour :

- ❖ Apprendre à **MAÎTRISER SES ÉMOTIONS** liées à la fonction (joueur ou arbitre).
- ❖ Apprendre à **MAÎTRISER LA NOTION « D'AUTORITÉ » AU SERVICE DU JEU ARBITRÉ**. (Faire autorité ou respecter celle-ci)
- ❖ Apprendre à **RECONNAÎTRE SON ERREUR (et accepter celle de l'autre)** pour en faire un outil de progrès.
- ❖ Vouloir **PROGRESSER** dans sa mission (et aider les autres à progresser).
- ❖ Etre capable d'**ÉCOUTER** le Formateur (Entraîneur et/ou Animateur).

FORMATION du pratiquant (jusqu'aux -12)

DANS LE CADRE DE SON CLUB/SECTEUR :

❖ C'est une FORMATION PARTAGÉE AVEC TOUS LES JOUEURS DE SON ÉQUIPE :

- L'Animateur/L'Entraîneur doivent veiller à FAIRE ARBITRER DES SITUATIONS DE JEU par tous ses joueurs. Ils en profiteront pour PRÉSENTER LES RÈGLES FONDAMENTALES (faute de jeu / faute d'anti jeu)
- L'Animateur/L'Entraîneur doivent avoir la capacité de CONSTRUIRE DES SITUATIONS PÉDAGOGIQUES simples au service d'objectifs recherchés (construire des jeux, donner des consignes particulières..)
- L'Animateur/L'Entraîneur doivent avoir la capacité de DÉTECTER LES JOUEURS « MOTIVÉS » POUR L'ARBITRAGE.
- L'Animateur/L'Entraîneur doivent avoir la capacité de COLLABORER AVEC LES INSTANCES arbitrales (EDA).

❖ C'est une FORMATION PARTAGÉE AVEC LES ADULTES (ENTRAINEUR, ANIMATEUR, ACCOMPAGNATEUR...)

- Lors des **entraînements** (en tant que joueur/arbitre)
- Lors des **rencontres** (en tant que joueur prioritairement) : l'entraîneur et l'accompagnateur JAJ sont garants du respect de l'arbitrage.



THÉMATIQUES DE FORMATION pour le pratiquant (jusqu'aux -12)

❖ Amélioration des **capacités motrices individuelles**

Ex : situations de jeux variés, jeux pré sportifs, Mini-hand, Hand à 4, parcours sportifs...

❖ Amélioration des **facteurs perceptifs individuels**

Ex : complexifier les consignes dans les jeux, développer les jeux de coopération et d'opposition...

❖ Amélioration de la **compréhension de la logique du handball**

Jeu dans les espaces libres, aller vers le but, appui/soutien, relations à 2...

❖ S'approprier les **règles de base de l'activité**

Maniement du ballon => règle 7

❖ La **faute de jeu** : la connaître et la reconnaître

Spécificité du handball => marcher, reprise de dribble..., sur situations de jeu variées

❖ La **faute d'anti-jeu** : la connaître et reconnaître les interdits

Pousser, retenir, ceinturer, etc... Donner des consignes sur des situations de jeu variées

❖ La **notion de réparation**

Ex : situations de jeu (avec consignes) où l'arbitre aura à répondre de la façon la plus adaptée au problème posé.

ÉVALUATION du pratiquant (jusqu'aux -12)

L'évaluation à l'arbitrage est un « **état d'esprit** » au service des **progrès** du jeune pratiquant (joueur/arbitre).

Son objectif est de contribuer à ce que le jeune prenne plaisir et commence sa formation à l'arbitrage.

L'évaluation doit prendre en compte le niveau de jeu dans lequel le jeune évolue et les **attendus fixés par le référentiel** de formation.

L'évaluation est donc « **individualisée** » et elle doit dégager des points forts et des pistes de progrès (un profil).

Elle est indissociable du travail d'échange avec les entraîneurs et les animateurs de l'école d'arbitrage.

❖ DES INDICATEURS DE RÉUSSITE :

- Pourcentage de jeunes de la tranche d'âge visée en formation
- Reconnaissance et respect du rôle des arbitres
- Taux de fidélisation vers l'étape suivant : Phase « Découverte »



FORMATION AU 1^{ER} NIVEAU DE COMPÉTENCE JAJ : LE JAJ CLUB LA PHASE « DÉCOUVERTE »

Ce niveau associe la **sensibilisation au sein du club** (via l'entraînement et l'École d'Arbitrage) et la préparation aux **1^{ères} compétitions départementales** (du 1^{er} Niveau = JAJ CLUB vers le 2nd Niveau = JAJ T3)

La phase de sensibilisation s'effectue **PRIORITAIREMENT EN SOLO (découverte de l'Arbitrage Binôme)**



LES OBJECTIFS DE CE NIVEAU : « DÉCOUVERTE » - JAJ CLUB

PROTECTION DU JOUEUR

CAPACITÉ À
RECONNAITRE
UNE FAUTE SPORTIVE

ET

UNE FAUTE
DISCIPLINAIRE

ET

RÉGULATION
SIMPLE

=

NOTION
DE
RÉPARATION

✓ LA FORMATION CLUB/ECOLE D'ARBITRAGE

- ❖ C'est développer les capacités du jeune joueur/arbitre et **son investissement au sein de son club**.
- ❖ C'est développer, **en étant joueur ou arbitre**, les capacités du jeune lui permettant de « comprendre » le jeu. C'est lui permettre de prélever des indicateurs donnant du **sens** à ce qui se déroule devant lui.
- ❖ C'est développer les capacités du JAJ lui permettant de **réguler** les situations de jeu : notion de **réparation** proportionnée à la faute commise.
 - ✓ **la sanction sportive** (le jeu) : jet franc ou sensibilisation à l'Occasion Manifeste de But (OMB).
 - ✓ **la sanction disciplinaire** (le joueur) : l'exclusion (oser sanctionner)
 Dans ce cadre, c'est donner des repères au jeune afin d'y répondre.
- ❖ C'est **sensibiliser le JAJ à la prévention** (donner du sens à l'Avertissement) pour le niveau supérieur.

Une maîtrise « minimale » de ces **pré-requis** semble être indispensable pour accéder au niveau de formation suivant : Phase « **Apprentissage** » (JAJ T3), à l'issue de cette phase « **Découverte** » (JAJ CLUB).

PROTECTION DU JEU

CAPACITÉ À
CONNAITRE
ET
RECONNAITRE
LES RÈGLES
FONDAMENTALES

+

FAIRE AUTORITÉ

=

POUR QUE
LES PRISES
DE DÉCISIONS
SOIENT AU SERVICE
DU DÉROULEMENT
DU JEU



CARACTÉRISTIQUES du niveau de jeu arbitré par le JAJ CLUB (-11/-13/-15 ans)

⇒ Reprendre les *caractéristiques de jeu du niveau précédent* (page 9), ainsi que les éléments ci-dessous :

Les **différentes phases de jeu** apparaissent (*Contre-attaque, attaque, défense, repli défensif*)

Le **niveau technique des joueurs progresse** (*en terme de qualités physiques, techniques, tactiques*)

Les **espaces de jeu se réduisent** et le **rapport de force attaquant/défenseur s'intensifie**.

Les **Thèmes de jeu** (avec préconisations de dispositifs défensifs) entraînent **des affrontements plus stabilisés**.



SAVOIRS mis à disposition de la formation du JAJ CLUB

⇒ *Approfondir les savoirs du niveau précédent (page 10), ainsi que les éléments ci-dessous :*

- ❖ Un apprentissage, simple et progressif des **cadres institutionnels d'une compétition.**
(caractéristiques générales du jeu, de l'organisation administrative de la rencontre)
- ❖ Une appropriation de la différenciation :
 - ✓ **FAUTE SPORTIVE** (*marcher, mauvais dribble..*)
 - ✓ **FAUTE DISCIPLINAIRE** (*tirage de maillot, poussette..*)
- ❖ La conséquence est la capacité à mettre en œuvre :
 - ✓ La **sanction** comme **réparation** (*1^{ère} étape de la formation de ce niveau*).
 - ✓ Une sanction **adaptée** à la faute commise (*2^{ème} étape de la formation de ce niveau*).

Pré-requis nécessaires pour atteindre ce niveau d'arbitrage.



SAVOIRS FAIRE ou outils au service de la formation du JAJ CLUB

⇒ *Approfondir les savoirs faire du niveau précédent (page 11), ainsi que les éléments ci-dessous :*

❖ **Reconnaissance de repères dans le COULOIR DE JEU DIRECT**

- Manœuvre d'accès au but du Porteur de Balle (*Notion de crédit d'actions*)
- Intervention ou opposition du défenseur sur le Porteur de Balle (*de face, de côté, dans le dos*)
- Aide du partenaire du Porteur de Balle dans ce couloir (*jeu du pivot : mauvais blocs...*)

❖ Etre capable de « **DIRIGER** » **une rencontre**. (*carton de marque, gestion du temps, lien avec l'Accompagnateur*)

❖ Etre capable de **rentrer dans une démarche de partage** en cas d'arbitrage en binôme. Ceci pour plus d'efficacité.



SAVOIRS ÊTRE ou attitudes à acquérir pour le JAJ CLUB

⇒ *Reprendre les savoirs être du niveau précédent (page 12), ainsi que les éléments ci-dessous :*

Accepter de rentrer dans une démarche de formation pour :

- ❖ Devenir un **représentant « officiel »** de l'activité (incarner une fonction, un rôle).
- ❖ Apprendre à **écouter les autres** pour savoir sortir de ses certitudes.
- ❖ Etre capable d'**arbitrer seul** (prendre ses responsabilités) et aussi **avec un autre arbitre** (être plus efficace).



FORMATION du JAJ CLUB

DANS LE CADRE DE SON CLUB/SECTEUR :

- ❖ Formation **partagée avec d'autres JAJ motivés de son club (ou de son secteur)** :
 - Le responsable formation doit être capable de regrouper les JAJ lors d'un ou plusieurs stages club ou secteur.
 - Ces regroupements sont construits avec ceux des jeunes joueurs/joueuses.
 - Lors de ces stages, les JAJ doivent être actifs (séquences d'arbitrage et de jeu).
 - JOUER et ARBITRER « on apprend à arbitrer en arbitrant » - « On arbitre comme on est arbitré »
 - Les situations d'apprentissages doivent être construites selon les objectifs de formation.
 - Les savoirs doivent être contextualisés dans des situations de jeu afin de leur donner du sens et respecter la logique du jeu.

- ❖ C'est une formation **partagée avec les adultes** (*entraîneurs, animateurs, accompagnateurs, superviseurs...*)
 - Lors des **entraînements**
 - Lors des **regroupements spécifiques arbitrage**
 - Lors des **1^{ère} rencontres désignées au sein du club**

- ❖ L'ACCOMPAGNATEUR est **garant de la sécurité sur la rencontre.**

- ❖ L'ANIMATEUR est **garant de la formation** et **de la compétence** du JAJ au moment de sa **désignation.**
 - ↪ **L'ARBITRAGE EST AU SERVICE DU JEU & LE JEU RESPECTE L'ARBITRAGE**



THÉMATIQUES DE FORMATION pour le JAJ CLUB

⇒ *Reprendre les thématiques de formation du niveau précédent (page 14), ainsi que les éléments ci-dessous :*

DANS SON ÉQUIPE :

- ❖ Se perfectionner dans la **compréhension du jeu** en tant que Joueur/Arbitre
Ex : Pratiquer jeu et arbitrage aux entraînements - Prendre le sifflet sur des séquences réduites de jeu et réglées

DANS SON ÉCOLE D'ARBITRAGE :

- ❖ Se perfectionner aux **techniques arbitrales** de base
(coups de sifflets, gestes obligatoires, placement/déplacement)
- ❖ Apprentissage des **règles du jeu**
(Nombreux outils existants : Passeport du JAJ CTA Normandie, Livrets (vert+jaune) d'initiation à l'arbitrage du JA(J), quizz, jeux de rôles...)
- ❖ Découverte de l'**outil vidéo** qui sera utilisé à des fins de perfectionnement durant la formation.
(Prise de conscience de son attitude sur le terrain, entre autre, au début).



ÉVALUATION du JAJ CLUB

⇒ *Reprendre l'esprit de l'évaluation de la phase de sensibilisation (page 15), ainsi que les éléments ci-dessous :*

Son **objectif** est de contribuer à ce **que le jeune joueur/arbitre continue sa formation (= FIDÉLISATION)**.

L'évaluation permet de vérifier que certains attendus sont plus ou moins maîtrisés.

L'évaluation est donc « critériée ».

L'évaluation prend en compte le niveau de jeu d'évolution du jeune et les **attendus du référentiel** de formation.

Les **outils d'évaluation** (fiches d'observation) doivent donc prendre en compte ces attendus.

L'évaluation se fait en SOLO. Elle doit être **individualisée** et **dégager points forts et pistes de progrès** (Profil du JAJ).

Elle est indissociable du travail d'échange avec l'Accompagnateur lors des rencontres arbitrées.

L'évaluation doit constituer un « **feed-back** » (**retour**) pour la formation afin de permettre au jeune de progresser dans les axes de travail ciblés.

Attention : la valeur de l'arbitre ne doit/peut pas se résumer à une moyenne (chiffrée ou non) d'attendus.

LA CONSTRUCTION D'OUTILS D'ÉVALUATION DOIT ÊTRE EN ACCORD AVEC LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION (VALIDATION) VERS LE NIVEAU DE FORMATION SUIVANT (JAJ T3).



CERTIFICATION VERS LE 2nd NIVEAU DE COMPÉTENCES - de « JAJ CLUB » à « JAJ T3 »

LA **CERTIFICATION VERS LE NIVEAU JAJ T3** EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LE CURSUS DE FORMATION DU JAJ. C'est le **1^{er} CONTACT INSTITUTIONNALISÉ** du JAJ avec les instances arbitrales fédérales (hors club), dans le cadre de la politique de renouvellement de l'arbitrage.

Elle doit s'effectuer dans un contexte d'exigence, par **L'ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DU JAJ**, afin de valider la 1^{ère} étape de son travail fourni au sein du CLUB/SECTEUR (École d'Arbitrage) et passer à l'étape suivante, c'est à dire être reconnu comme **« JAJ TERRITORIAL 3 »** (Officiel)

❖ **LA MISE EN PLACE DE LA CERTIFICATION :**

1/ **Déclaration de la session de Certification** : Elle doit être encadrée par **un Certificateur validé par l'ENA/CTA**. Le club organisateur dresse la liste des JAJ qui seront présentés (**ils doivent déjà être JAJ Club dans Gesthand**).

2/ **Session de Certification** : **Théorie** (Tests de connaissance) + **Pratique** (Arbitrage avec retour sur la prestation)

3/ **Bilan de la session de Certification** : Le certificateur envoie à son EDA et à l'ENA le **bilan collectif et individuel**.

4/ **Activation des JAJ** : Les JAJ validés sont activés comme JAJ T3 dans Gesthand

5/ **Détection des JAJ** : En complément, les sessions de cette Certification doivent nous permettre **l'identification de profils d'arbitres** (Motivation et intérêt / points forts et points à travailler) pour créer des Groupes de niveau:

- **JAJ T3 « CLUB »** : Validés uniquement pour arbitrer au sein du club.

- **JAJ T3 « DÉPARTEMENTAL »** : amenés à suivre la formation avec leur EDA pour être désigné hors du club.



FORMATION AU 2ND NIVEAU DE COMPÉTENCE JAJ : LE JAJ T3 LA PHASE « APPRENTISSAGE »

Ce niveau associe l'arbitrage des **compétitions officielles (départementales et régionales)**, dans le club ou en dehors du club sur désignation EDA et la préparation au niveau suivant (JAJ T2)

La phase d'apprentissage s'effectue en association avec d'autres JAJ : **ARBITRER EN BINÔME**



LES OBJECTIFS DE CE NIVEAU : « APPRENTISSAGE » - JAJ T3

PROTECTION DU JOUEUR

PASSER D'UNE
RÉPARATION
SIMPLE À ADAPTÉE
(Prévention et Sanction)

S'APPROPRIER
LES NOTIONS DE :
- DANGER PHYSIQUE
- COMPORTEMENT
ANTISPORTIF

SENSIBILISATION À
LA SANCTION
DIFFÉRÉE

- ✓ **LA FORMATION CLUB/ECOLE D'ARBITRAGE & EDA (EQUIPE DÉPARTEMENTALE ARBITRAGE)**
- ❖ Consolider la **personnalité du JAJ** (ne pas se focaliser sur la formation en binôme, avec le même partenaire, mais privilégier une formation individualisée où l'on peut arbitrer seul ou avec « un autre ») et la **capacité à comprendre le jeu** (le JAJ est un joueur/arbitre capable de décoder des situations de jeu simple et qui sait prendre et assumer ses décisions).
- ❖ Consolider la **compréhension des principes d'arbitrage** :
 - Assurer l'intégrité physique du joueur/de la joueuse = **PRIORITÉ**
 - Ne pas tolérer les attitudes antisportives
 - Se dire qu'une faute ne doit jamais profiter à celui qui l'a commise (répétition de fautes notamment)
 - Ne pas rendre systématiquement la balle à l'attaque (ex : la prise en risque au tir fait partie du jeu...)
 - Fondamentaux : placement/déplacement, modulation du coup de sifflet, gestes, zones d'influences
- ❖ Consolider la notion de **réparation adaptée à la faute** : Donner du sens à la sanction :
 - Sanctions Sportives : jet franc ; jet de 7 mètres
 - Sanctions Disciplinaires : Sanctions Personnelles Progressives ; Sanctions Personnelles Adaptées
- ❖ Capacité à **coopérer avec l'ACCOMPAGNATEUR JAJ** lors d'une rencontre officielle.
- ❖ **Pour les plus motivés : Préparation aux notions de fin de niveau ⇒ vers le niveau JAJ T2 :**
 - Organiser son arbitrage par rapport à la nature de la rencontre (observer et cadrer)
 - Donner priorité au jeu (= laisser jouer, sans toutefois tomber dans le laisser faire)
 - Être plus performant sur la gestion du jeu dans les petits espaces
 - S'approprier la décision d'OMB avec efficacité (+ cumul de la sanction disciplinaire si nécessaire)
 - Développer la capacité d'arbitrer avec un autre (arbitrage en binôme = coopération, répartition...)

PROTECTION DU JEU

PASSER D'UNE
COMPRÉHENSION
DU JEU SIMPLE
À COMPLEXE
(La continuité du jeu)

S'APPROPRIER LES
NOTIONS DE :
- GAIN D'ESPACE
- CÔNE DÉFENSIF
- ÉQUITÉ DU DUEL
- UTILISATION
DES APPUIS
- ANTI-JEU
- RÉPÉTITION DE
FAUTES

RECONNAITRE
UNE OCCASION
MANIFESTE DE BUT
(OMB ⇒ Jet de 7 m)



CARACTÉRISTIQUES du niveau de jeu arbitré par le JAJ T3 (-13/-15/-17 ans)

⇒ Reprendre les *caractéristiques de jeu du niveau précédant* (page 18), ainsi que les éléments ci-dessous :

Les **niveaux de jeu s'accélèrent** grâce à une meilleure maîtrise des pratiquants (intensité des duels) et **s'organisent autour de principes de jeu variables** :

- ✓ Utilisation des **différents systèmes et dispositifs défensifs**
- ✓ Gestion de l'**hétérogénéité morphologique** due à l'âge des pratiquants
- ✓ Rapidité du jeu : **les phases de jeu s'enchaînent plus vite** et **s'intensifient** (exemple : engagement rapide).

L'arbitre en tant qu'acteur du jeu **veille au bon déroulement des actions offensives et défensives.**

**SAVOIRS** mis à disposition de la formation du JAJ T3

⇒ *Approfondir les savoirs du niveau précédent (page 19), ainsi que les éléments ci-dessous :*

- ❖ Développer la présentation de la **sanction** comme devant être une **réparation adaptée à une faute non-sportive** (*selon le principe qu'une faute ne doit jamais profiter à celui qui l'a commise*)
- ❖ Sensibilisation au **tri des fautes** selon le danger pour le joueur.
- ❖ Application d'une sanction adaptée (proportionnée) à la faute :
 - Etre capable de **prévenir** par sa communication ou un Carton Jaune (SPP) en cas d'infraction non dangereuse.
 - Etre capable de **repérer le jeu dangereux** et de **sanctionner le fautif** (SPA).
 - Etre capable de **repérer les fautes d'anti-jeu** et de **les sanctionner** (SPP; SPA).
- ❖ Sensibiliser à la **RÈGLE DES « 3J »** :
 - ✓ Rendre **Justice** : application de la règle, pour que la faute ne profite pas à celui qui l'a commise.
 - ✓ Avec **Justesse** : adaptation de l'application de la règle à la juste mesure de la faute commise.
 - ✓ User de la **Justification** : communication de l'application de la règle (sifflet, gestes, parole...) à tous.
- ❖ La situation particulière du **Jet de 7m** (Quand le donner ? Notion d'OMB / Comment le faire exécuter ensuite ?)
- ❖ Amélioration de la **maîtrise des fautes sportives** (*respect du cadre de jeu : maniement du ballon, exécution des jets...*)
- ❖ Développer la maîtrise de la **gestion de la compétition** (*préparation du match et administratif avec l'accompagnateur*).

Ces savoirs devront être amenés principalement dans le cadre de situations d'apprentissage particulières (rencontres, tournois...) avec un accompagnateurs.

**SAVOIRS FAIRE** ou outils au service de la formation du JAJ T3

⇒ *Approfondir les savoirs faire du niveau précédent (page 20), ainsi que les éléments ci-dessous :*

❖ Développer les **qualités perceptives de l'arbitre** :

- ✓ Etre capable d'**adopter des placements et déplacements adaptés** pour mieux « voir »
- ✓ Etre capable de **repérer les joueurs dangereux** commettant des fautes grossières.
- ✓ Etre capable de **se « décentrer » de la balle** (de l'oublier momentanément) pour prendre en compte l'ensemble de l'environnement (le jeu sans ballon).
- ✓ Etre capable de **reconnaître certaines situations de duels dans des espaces plus réduits** (ex : *Passage en Force*)
- ✓ Etre capable de **prendre des décision plus complexes** :
 - pour **éviter de rendre systématiquement la balle à l'attaque**
 - pour **éviter qu'une faute profite à celui qui l'a commise.**

❖ Etre capable de **partager les exigences de l'arbitrage en binôme**, pour plus d'efficacité

(C'est partager pour être plus efficace, d'où une construction de nouveaux fonctionnements)

❖ Etre capable d'**affiner sa posture pour mieux communiquer** (*gestes, coup de sifflet, rythme du déplacement*).

❖ Sensibiliser à une **démarche « Réflexion-Action »**, qui est différente de « Action-Réaction » employée jusque là.

(C'est mettre en œuvre un arbitrage en construction où l'on fait l'effort de mémoriser ce qui s'est passé depuis le début).

❖ Sensibiliser à la **cohérence dans la réparation des fautes** : **MÊME FAUTE = MÊME SANCTION**, tout le match.



SAVOIRS ÊTRE ou attitudes à acquérir pour le JAJ T3

⇒ *Reprendre les savoirs être du niveau précédent (page 21), ainsi que les éléments ci-dessous :*

- ❖ **Continuer à développer un attitude d'arbitre** pour apporter une réelle « plus value » à ses prestations d'arbitrage par des conduites mieux maîtrisées :
 - ✓ Etre courageux, humble, honnête, neutre
 - ✓ Gérer ses émotions lors des erreurs ou des réussites
 - ✓ Se déplacer sans agressivité ou nonchalance
 - ✓ Etre sensibilisé à la maîtrise de l'environnement
 - ✓ Affiner l'analyse de sa prestation :
 - Capacité d'adopter une posture d'échange avec l'Accompagnateur pour faire un retour « objectif » de sa prestation (par rapport aux attendus - support fiche d'observation).
 - Capacité à se donner des objectifs de progrès.

- ❖ Faire connaître et développer sa **mission au sein de son club**.

- ❖ **Affirmer sa motivation** et vouloir participer à des stages de formation.



FORMATION du JAJ T3

DANS LE CADRE DE SON CLUB/SECTEUR :

- ❖ C'est (toujours) une formation partagée avec tous les entraîneurs et les équipes du club :
 - Le club doit continuer à faire arbitrer des situations de jeu, dans différentes équipes, par tous ses arbitres en formation lors des entraînements.
 - Le club doit permettre des moments d'échanges avec les entraîneurs, joueurs, arbitres.
 - Le club doit avoir la capacité de collaborer avec les instances territoriales, pour participer à la progression du JAJ (lien avec la CTA Commission Territoriale Arbitrage au travers des EDA Equipes Départementales Arbitrage).

DANS LE CADRE DE SON TERRITOIRE (LIGUE/COMITE - CTA/EDA) :

- ❖ C'est une formation partagée avec d'autres JAJ motivés lors de regroupements organisés par les EDA
 - L'EDA doit être capable de **regrouper les meilleurs JAJ (motivation, potentiel, niveau) lors de stages**.
 - Ces stages seront construits, si possible, **en relation avec les stages de jeunes joueurs (Détection/Sélection)**.
 - Lors de ces stages, **les JAJ devront être actifs : « on apprend à arbitrer en arbitrant »**.
 - Les **situations d'apprentissages** devront être **construites selon les objectifs de formation**.
 - Les **savoirs** devront être présentés **en lien avec les situations de jeu** afin de leur donner du sens.
- ❖ C'est une formation partagée avec les Accompagnateurs/Animateurs Ecole d'Arbitrage et les Formateurs EDA.
- ❖ Par sa participation à ces stages EDA, **le JAJ s'engage à s'investir pour viser les niveaux supérieurs (JAJ T2/T1)**, si les pré-requis du niveau sont maîtrisés et si des potentialités ont été détectées.



THÉMATIQUES DE FORMATION pour le JAJ T3

⇒ *Reprendre les thématiques de formation du niveau précédent (page 23), ainsi que les éléments ci-dessous :*

DANS SON CLUB/SECTEUR :

- ❖ Perfectionner l'**analyse des duels**, sur **petits espaces**, aux **différents postes** (par l'arbitrage et le jeu = expérimenter)

DANS SON TERRITOIRE (LIGUE/COMITE - CTA/EDA) :

- ❖ Participation, lors de stages pratiques sur des thèmes variés :
 - Perfectionnement illustré des **règles de l'arbitrage**
 - Perfectionnement de la **technique arbitrale** individuelle ou en binôme
 - Perfectionnement de l'**analyse des situations de jeu** (repères, indicateurs...)
 - Perfectionnement de la **gestion des rencontres** (administratif, physique...)
 - Perfectionnement de l'**analyse de sa prestation** (coopération avec l'Accompagnateur dans le retour sur la prestation)



ÉVALUATION / VALIDATION DE COMPÉTENCES du JAJ T3

⇒ *Reprendre l'esprit de l'évaluation de la phase Découverte JAJ Club (page 24), ainsi que les éléments ci-dessous :*

La construction d'outils d'évaluation/validation (fiche d'observation) doit être en accord avec la démarche de formation proposée, pour juger le niveau d'expertise dans les attendus du RÉFÉRENTIEL.

✓ **OBJECTIF POUR LE JAJ = répondre aux exigences prioritaires du niveau de jeu arbitré**

➤ *Dans cet état d'esprit, le JAJ devient également un garant participant à la progression du joueur.*

Mêmes remarques que pour l'évaluation JA3 au niveau des outils d'évaluation :

❖ La mise en place de FICHES D'OBSERVATION :

- Ce ne sont pas des modèles figés. Elles doivent être évolutives et adaptables selon les projets d'observation.
- Elles doivent avoir un sens et des priorités pour l'observateur et l'observé : grâce à un référentiel partagé.
- Elles permettent surtout d'évaluer les capacités de l'arbitre à traiter des informations observées.
- Les formateurs/superviseurs utilisent des fiches d'observation type proposée par la CTA afin de juger de la prestation du JAJ.

❖ **Les validations de compétences** doivent déboucher sur des profils d'arbitres (points forts / points à travailler), pour permettre de les mener **vers le niveau suivant : JAJ T2.**



FORMATION AU 3^{ÈME} NIVEAU DE COMPÉTENCE JAJ : LE JAJ T2 LA PHASE « PERFECTIONNEMENT »

Ce niveau associe l'arbitrage des **compétitions officielles régionales (majoritairement)** en dehors du club sur désignation CTA (Pôle jeune) et la **préparation au 1^{ères} compétitions nationales (JAJ T1)**

La phase de confirmation s'effectue **EN BINÔME (PAIRE D'ARBITRE COMPOSÉE)**



LES OBJECTIFS DE CE NIVEAU : « PERFECTIONNEMENT » - JAJ T2

PROTECTION DU JOUEUR

PERFECTIONNEMENT À L'ADAPTATION DES SANCTIONS

PERFECTIONNER LES NOTIONS DE :

- PREVENTION
- CADRAGE
- SPP / SPA

MAITRISE DE LA SANCTION DIFFÉRÉE

CONNAISSANCE DU CUMUL DE SANCTIONS

- ✓ **LA FORMATION CTA/EDA (PÔLE JEUNE) & CLUB/ECOLE D'ARBITRAGE**
- ❖ **Affirmer la personnalité de l'arbitre** et sa capacité à **arbitrer en binôme**.
- ❖ **Perfectionner la capacité à « ACCOMPAGNER LE JEU » dans ...**
 - **son ESPRIT**: repérage des joueurs pollueurs/dangereux, officiels contestataires ...
 - ↳ Pour une qualité de **PRÉVENTION**
 - **sa LECTURE** : compréhension des dispositifs offensifs et défensifs ; Duel Pivot/N°3 de Défense
 - ↳ Pour une qualité des **PRISES DE DÉCISION**
 - **la COMMUNICATION** à tout l'environnement
 - ↳ Pour une qualité de **l'INFORMATION**
- ❖ **Perfectionner la compréhension des principes d'arbitrage**
 - Connaissance du code d'arbitrage (règles 7, 8, 14, 16...)
 - Assurer l'intégrité physique du joueur (qui est une priorité constante)
 - Sanctionner les attitudes antisportives
 - Se rappeler qu'une faute ne doit jamais profiter à celui qui l'a commise
 - Eviter de redonner systématiquement la balle à l'attaque
 - Maîtriser les techniques d'arbitrage (placement/déplacement, modulation, gestes, zones d'influences)
- ❖ **Perfectionner la notion de réparation adaptée à la faute**
 - Donner du sens à la prise de décision de sanctions, en relation avec le principe de **COHÉRENCE** :
 - Sportives : jet franc - jet de 7m , avec ou sans cumul de sanction
 - Disciplinaires : justesse dans l'utilisation des SPP et SPA

POUR CONSTRUIRE SON ARBITRAGE ⇒ DONNER DU SENS A TOUTES SES ACTIONS

- ❖ **Perfectionner la capacité à coopérer avec l'accompagnateur** et se **familiariser avec l'Auto-Evaluation**
- ❖ **Capacité à préparer son arbitrage** (le déplacement, l'administratif, le rituel d'avant match...)

PROTECTION DU JEU

PERFECTIONNEMENT À LA CONTINUITÉ DU JEU DANS LES RAPPORTS DE FORCE AUX DIFFÉRENTS POSTES

PERFECTIONNER LES NOTIONS DE :

- JEU PASSIF
- O.M.B.
- DUEL AUX POSTES
- JEU A L'AILE ET
DANS L'ESPACE 1-2



CARACTÉRISTIQUES du niveau de jeu arbitré par le JAJ T2 (-15/-17 ans)

⇒ Reprendre les *caractéristiques de jeu du niveau précédant* (page 28), ainsi que les éléments ci-dessous :

Les niveaux de jeu continuent à s'accélérer et deviennent plus homogènes et plus organisés, en raison de la progression de l'investissement des joueurs et des clubs (entraînements, finances...)

Les enjeux liés aux compétitions deviennent plus importants en raison des niveaux de pratique plus élevés.

les prises de décision deviennent plus « difficiles ».



SAVOIRS mis à disposition du JAJ T2

- ⇒ *Approfondir les savoirs du niveau précédent (page 29), ainsi que les éléments ci-dessous :*
- ❖ Se Perfectionner dans la connaissance , la compréhension et l'utilisation des Règles du Jeu (*Livret de l'Arbitrage*)
 - ❖ Se Perfectionner dans la connaissance des niveaux de jeu arbitrés et se tenir informé de leurs évolutions
 - ❖ Connaitre le fonctionnement des institutions fédérales (*Club, Comité, Ligue, FFHB, CDA, CRA...*)



SAVOIRS FAIRE ou outils au service du JAJ T2

⇒ *Approfondir les savoirs faire du niveau précédent (page 30), ainsi que les éléments ci-dessous :*

❖ Perfectionner les qualités perceptives de l'arbitre :

- ✓ être capable d'adopter des **placements et déplacements pertinents** pour **mieux « voir » et « intervenir »**.
- ✓ être capable de **repérer les joueurs dangereux** commettant des fautes grossières, pour **« prévenir »**.
- ✓ être capable de **se « décentrer » de la balle** (de l'oublier momentanément) pour prendre en compte l'ensemble de l'environnement, pour **se répartir les tâches dans le binôme**.
- ✓ être capable de **reconnaître les situations de duels dans les espaces réduits** (ex : *Passage en Force/Bloc...*) pour mieux **« intervenir »**.
- ✓ être capable de **prendre des décisions dans un contexte sportif plus difficile** :
 - pour **éviter de trop redonner la balle à l'attaquant**
 - pour **éviter qu'une faute profite à celui qui l'a faite**.

❖ Perfectionner la mise en œuvre des sanctions concernant :

- ✓ SPA ⇒ Le « non négociable » ⇒ Danger pour la sécurité du joueur ou comportement antisportif.
- ✓ SPP ⇒ La prévention ⇒ Eviter la répétition de fautes antisportives ou potentiellement dangereuses.

❖ Perfectionner la cohérence des décisions grâce à un apprentissage de la « mise en mémoire » des situations de jeu précédentes (et des faits liés).

❖ Capacité à appréhender de nouvelles situations de jeu « problèmes » (exemple : *le Jeu Passif*).

❖ Capacité à prendre en compte l'environnement de la rencontre (en lien avec l'accompagnateur)



SAVOIRS ÊTRE ou attitudes à acquérir pour le JAJ T2

⇒ *Reprendre les savoirs être du niveau précédent (page 31), ainsi que les éléments ci-dessous :*

❖ S'appuyer sur les pré-requis du niveau attendu JAJ T3 pour aller plus loin dans ... :

✓ **La Préparation de la rencontre**

- Se préparer physiquement et mentalement (importance du rituel d'avant match et de l'échauffement)
- Gérer la partie institutionnelle (le déplacement et l'arrivée à la salle, la Fdme, le protocole avant match...)
- L'Accompagnateur organise et gère le cadre de fonctionnement pour mettre le JAJ en confiance.

✓ **La Préparation de l'arbitrage**

- S'appuyer sur les fondamentaux (protection du joueur et communication efficace en particulier)
- Développer sa maîtrise concernant la continuité du jeu (ne pas rendre la balle systématiquement à l'attaque, c'est prendre la décision de « laisser jouer » et cela ne doit pas conduire à du « laisser faire » ; BIEN VEILLER à ce qu'une faute ne profite jamais à celui qui l'a commise).

✓ **La Communication (dans un arbitrage en binôme).**

- Cette coopération doit conduire à plus d'efficacité grâce à une harmonisation (négociation) au sein des arbitres concernant le traitement des situations de jeu (gain du duel, jeu à l'aile, mise en œuvre du domaine préventif).
- Cela va conduire le binôme à développer de nouvelles capacités (répartition des tâches, décentration de la balle - jeu sans ballon, communication des décisions, etc..).



FORMATION du JAJ T2

A ce niveau de pratique, la **NOTION D'EXPÉRIENCE** occupe une place importante:

- ✓ grâce à la pratique des arbitrages.
- ✓ grâce à la possibilité d'une pratique personnelle handballistique

DANS SON CLUB :

- ❖ Continuer de perfectionner **l'analyse des duels**, sur **petits espaces**, aux **différents postes** et sa connaissance des niveaux de jeu arbitrés et de celui pratiqué (continuer d'expérimenter par l'arbitrage et le jeu, en alternance)
- ❖ L'entraîneur de club doit saisir les opportunités de faire arbitrer les binômes motivés et de les conseiller pour créer des « situations repères ».

DANS SON TERRITOIRE (LIGUE/COMITE - CTA/EDA) :

- ❖ Les **compétences validées et les potentialités détectées** devront permettre aux meilleurs de s'exprimer sur des niveaux de jeu supérieurs, d'où **l'importance des désignations** en rapport au niveau de compétence et aux objectifs de formation. C'est d'ailleurs dans ce cadre précis que la **notion de profil** (points forts et faibles / à un référentiel) prendra toute sa place pour que les missions confiées au binôme s'adaptent au mieux à ses besoins et capacités du moment (et à venir - **possibilité d'envisager un parcours de formation à moyen-long terme**).
- ❖ **L'analyse des prestations arbitrale avec le formateur/superviseur** est essentielle pour la progression et **l'utilisation de l'outil vidéo** est primordiale (se voir pour améliorer l'attitude et identifier ses points forts/faibles).



THÉMATIQUES DE FORMATION pour le JAJ T2

⇒ *Reprendre les thématiques de formation du niveau précédent (page 33), ainsi que les éléments ci-dessous :*

- ❖ Etre capable de **prendre des décisions « adaptées » au jeu** (notion de choix éclairé)
- ❖ Etre capable **d'améliorer ses capacités perceptives (anticipation)** et de **leur donner du sens** (utilisation de l'expérience en rapport aux connaissances)
- ❖ Etre capable de **reconnaître des situations de jeu** (notion d'indicateurs et d'intentions - se créer une « base de données » de « situations références »)
- ❖ Etre capable d'améliorer ses **capacités motrices** (pour mieux voir et savoir se mettre en scène)
- ❖ Etre capable d'**identifier ses erreurs** (sportives ou de comportement) et d'en faire des outils de progrès
- ❖ Etre capable de **s'approprier les règles de jeu** (au service du jeu - application de la règle « dans l'esprit du jeu »)
- ❖ Le développement des compétences passe par la combinaison des capacités développées.
- ❖ La **construction de situations de jeu** (thèmes - consignes) va permettre l'émergence des compétences.
- ❖ Chez l'arbitre « déjà formé », le développement de ses compétences passera essentiellement par le **développement de ses représentations mentales.**



ÉVALUATION / VALIDATION DE COMPÉTENCES du JAJ T2

⇒ *Reprendre l'esprit de l'évaluation de la phase Apprentissage JAJ T3 (page 34), ainsi que les éléments ci-dessous :*

La construction d'outils d'évaluation/validation (fiche d'observation) doit être en accord avec la démarche de formation proposée, pour juger le niveau d'expertise dans les attendus du RÉFÉRENTIEL.

✓ **OBJECTIF POUR LE JAJ = répondre aux exigences prioritaires du niveau de jeu arbitré**

➤ *Dans cet état d'esprit, le JAJ devient également un garant participant à la progression du joueur.*

Mêmes remarques que pour l'évaluation JA3 au niveau des outils d'évaluation :

- ❖ La mise en place de FICHES D'OBSERVATION PAR LA CTA pour l'ensemble de la saison sportive, afin d'avoir une évaluation cohérente de l'ensemble des binômes observés sur une période précise, cependant ...
 - Ce ne sont pas des modèles figés. Elles doivent être évolutives et adaptables selon les projets d'observation.
 - Elles doivent avoir un sens et des priorités pour l'observateur et l'observé : grâce à un référentiel partagé.
 - Elles permettent surtout d'évaluer les capacités de l'arbitre à traiter des informations observées.
 - Les formateurs/superviseurs utilisent des fiches d'observation type proposée par la CTA afin de juger de la prestation des JAJ et peuvent utiliser la vidéo (dans certains cas) pour affiner cette analyse.

- ❖ **Les validations de compétences** doivent déboucher sur des profils d'arbitres (points forts / points à travailler), pour permettre de les mener **vers le niveau suivant : JAJ T1.**

ECOLE NORMANDE D'ARBITRAGE

CTA NORMANDIE



PARTENAIRES DES ARBITRES

